



# CERTIFICATION CONJOINTE GROUPEMENT

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### PASSER D'UN NATIONALISME DE SITE À UN PATRIOTISME DE GROUPE !

- Déployer la démarche qualité sécurité évaluation au sein du groupement bien au-delà de la simple juxtaposition des démarches des établissements le constituant.
- Engager et maintenir la démarche qualité territoriale au profit des filières de soins, parcours patient, thématiques et processus,.
- Réussir la certification conjointe de son groupement.
- Engager le groupement dans le dispositif de certification le plus adapté à son projet médical et soignant.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

**Le programme pédagogique détaillé ci-dessous est mis en œuvre au profit de chaque filière de soins, des parcours patient, des thématiques et processus tels que spécifiés par la HAS.**

### ÉTAPE 1 : ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉVALUATION INTERNE INAUGURALE

- Diagnostic par établissements des organisations et dispositions mises en place pour maîtriser la filière, le parcours, la thématique ou le processus,
- Prise en compte des diagnostics par établissement que sont le dernier compte qualité et le compte rendu de la dernière certification,
- Bilan des forces et des faiblesses des dispositifs locaux,
- Co-construction avec les consultants des cartographies et dispositifs territoriaux de maîtrise des filières, parcours, thématiques ou processus,
- Formalisation du manuel de procédures correspondant,

- Formalisation du plan des formations nécessaires,
- Formalisation du plan d'évaluation,
- Formalisation ultime du plan d'actions correctives ou actions de mise en conformité aux exigences de la certification.

---

## ÉTAPE 2 : ACCOMPAGNEMENT ET PILOTAGE TERRITORIAL DE LA MISE EN CONFORMITÉ

- Accompagnement méthodologique et pratique de l'évaluation interne et des traceurs.

---

## ÉTAPE 3 : ÉVALUATION INTERNE PRÉALABLE À LA VISITE

- Formalisation du compte qualité issu de l'évaluation interne.
- Cartographie des risques et approche systémique, cotation des risques en termes de criticité résiduelle.
- Formulation de préconisations par risque et formalisation du plan d'actions correspondant.
- Revue de projet d'évaluation ou d'EPP, valorisation des résultats et actualisation du plan d'actions correspondant.
- Revue des indicateurs, valorisation des résultats et actualisation du plan d'actions correspondant.
- Accompagnement de la saisie du compte qualité et de sa transmission à la HAS dans les délais requis.
- Préparation ultime territoriale et locale à la visite de certification.

---

## ÉTAPE 4 : MISE EN CONFORMITÉ RÉSIDUELLE ET PRÉPARATION ULTIME DE LA VISITE CONJOINTE

- Accompagnement de la mise en œuvre des préconisations selon une priorité préétablie.
- Valorisation des travaux réalisés depuis la transmission du compte qualité à la HAS.
- Préparation des responsables territoriaux et locaux et des équipes aux entretiens avec les experts-visiteurs et aux investigations par le patient traceur et le système traceur.

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Prise en compte des acquis des équipes concernées,
- Apports cognitifs sur les bonnes pratiques de la qualité et de la gestion des risques (maîtrise des processus et des risques),
- Bonnes pratiques de gestion de projet (cadrage, objectifs et résultats attendus, conduite de projet et revue de projet),
- Benchmarking et valorisation de l'expérience et des acquis partagés,
- Retour d'expérience et amélioration continue.

## PUBLIC

Seront impliqués et contribueront au déploiement du système de management territorial des filières de soins, parcours patient, thématiques et processus :

- Les pilotes territoriaux et locaux des parcours, thématiques et processus inclus dans le champ de la démarche conjointe de certification,
- Les équipes et groupes de travail territoriaux et locaux impliqués dans la démarche,
- L'ensemble des responsables territoriaux et locaux des thématiques et processus constituant l'activité du groupement et des établissements.

## CALENDRIER

La densité et la durée de l'accompagnement seront adaptés par parcours, thématique et processus aux ressources disponibles au sein du groupement ainsi qu'à la chronologie de la démarche conjointe de certification convenue avec la HAS.

## PRÉREQUIS

- Le système de management territorial de la qualité et de la gestion des risques a été déployé au sein au GHT et mis en œuvre.
- Voir le programme pédagogique **MANAGEMENT TERRITORIAL DE LA QUALITÉ GROUPEMENT**.

**Siège social / Région sud**  
54 rue Saint Ferréol  
13 001 Marseille

**04 91 75 75 75**



**Région Nord**  
20/22 avenue du Général Sarrail  
78 400 Chatou

**contact@adequationsante.com**